



Saint-Germain
lès-Corbeil

**Mesdames et Messieurs les membres du
CONSEIL MUNICIPAL**

Saint-Germain-lès-Corbeil, le 8 novembre 2022

Objet : Convocation conseil municipal

Affaire suivie par Cécile BIESSY
Assistante Direction Générale des Services
Tél. : 01 69 89 70 71 / social.logements@sglc.fr

Cher(e) Collègue,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil Municipal qui se déroulera le :

LUNDI 14 NOVEMBRE 2022 à 20 H 00 en mairie

ORDRE du JOUR

1. Adoption du Procès-Verbal de la séance du 26 septembre 2022
2. Réitération de garantie d'emprunt dans le cadre du réaménagement de la dette pour la construction des logements 1 bis rue de Tigery, Chemin d'Etiolles
3. Participation financière à la maintenance du logiciel de gestion des droits des sols et foncier « Cart@ds » - Convention cadre à conclure avec les communes utilisatrices membres de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
4. Motion concernant les conséquences de la crise économique et financière sur les comptes de la commune, sur sa capacité à investir et sur le maintien d'une offre de services de proximité adaptée aux besoins de la population
5. Fixation des montants des loyers avec charge pour la maison médicale de Saint-Germain-Lès-Corbeil

Pour chacun des points énumérés ci-dessus qui seront soumis à une délibération, des notices explicatives sont jointes à la présente convocation.

Selon le Code Général des Collectivités Locales, selon l'article L. 121-15-1 du code des communes et, conformément au règlement intérieur du Conseil Municipal du 21 septembre 2020 approuvé à l'unanimité, **seules les déclarations écrites des Conseillers Municipaux remises en Mairie seront contenues dans le Procès-Verbal.**

La présente convocation, affichée en mairie et publiée sur les supports informatiques de la commune, vous est transmise par voie dématérialisée conformément à la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 « Engagement et Proximité » ou sera adressée par écrit au conseiller municipal qui en fait la demande écrite à la Direction Générale des Services.

Veillez croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire

*Vice-président en charge de la politique sportive de Grand Paris Sud,
Conseiller départemental, président délégué aux Sports,*

*Affichage mairie et
publication site internet de la ville le 8/11/2022*


Yann PÉTEL
